

TESL - Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties.

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Partie 1 : Mobilisation des connaissances (6 points) :

1. Distinguez logique d'assurance et logique d'assistance en matière de protection sociale. (3 points)
2. Vous présenterez deux risques liés au protectionnisme. (3 points)

Partie 2 : Etude d'un document (4 points) :

Vous présenterez le document puis vous comparerez la situation économique des 18-29 ans aux autres tranches d'âge.

**Niveau de vie⁽¹⁾, taux de pauvreté et statut d'activité
selon la tranche d'âge en France en 2011**

	18-29 ans	30-49 ans	50 ans ou plus	Ensemble (18 ans ou plus)
Niveau de vie médian (euros 2011)	18 150	20 120	20 680	20 000
Taux de pauvreté (en %) ⁽²⁾	19,4	13,0	10,1	12,7
Répartition par statut d'activité (en %)				
Actifs occupés	55,4	82,3	31,2	53,4
Chômeurs	12,2	6,9	2,2	5,6
Inactifs	32,3	10,9	66,7	41,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Le niveau de vie correspond au revenu disponible du ménage en tenant compte de sa taille.

(2) Au seuil de 60 % du revenu médian.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

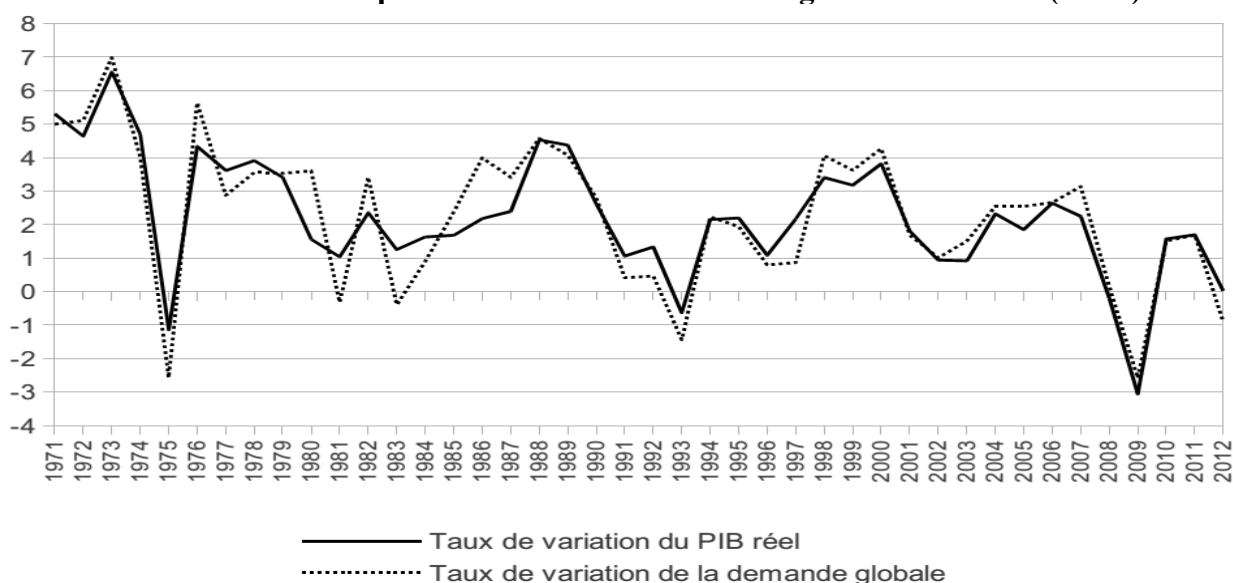
« Les niveaux de vie en 2011 », INSEE Première, septembre 2013

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les variations de la demande globale sont un facteur important des fluctuations économiques.

DOCUMENT 1

Croissance économique et évolution de la demande globale en France (en %).



OCDE, 2013.

DOCUMENT 2

Évolution des contributions (en points de pourcentage) à la croissance du PIB en volume (en %) en France.

	Choc pétrolier			« Crise » de 1993			« Crise » de 2008					
	1974	1975	1976	1992	1993	1994	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dépenses de consommation finale	2,6	2,0	3,8	1,3	0,7	0,9	1,7	0,4	0,7	1,4	0,5	0,2
Formation brute de capital fixe	0,7	-1,4	0,5	-0,4	-1,2	0,3	1,3	0,1	-2,3	0,3	0,6	-0,2
Solde extérieur des biens et services	1,2	1,2	-1,7	0,9	0,8	0,0	-0,9	-0,3	-0,5	0,0	0,0	1,0
Variation de stocks	0,3	-3,0	1,8	-0,3	-1,0	1,0	0,2	-0,2	-1,2	0,1	1,1	-0,8
Produit intérieur brut	4,7	-1,1	4,4	1,5	-0,7	2,2	2,3	-0,1	-3,1	1,7	2,0	0,0

INSEE, 2013.

Note : l'addition des contributions peut différer du chiffre de la croissance en raison des arrondis.

DOCUMENT 3

Malgré des controverses théoriques persistantes, il semble clair que les actions de la banque centrale peuvent influencer sur la croissance. En effet, le niveau des taux d'intérêt a des conséquences sur la demande de crédits [...]. De plus, des taux d'intérêt bas font baisser le taux de change de la monnaie, ce qui rend les produits nationaux moins chers que les produits importés et favorise les exportations. Les ventes mondiales des entreprises s'améliorent donc. C'est ainsi que la baisse actuelle du dollar dope la Bourse américaine, qui anticipe une accélération de la croissance. La politique monétaire peut donc contribuer à soutenir la croissance ou, inversement, si elle est trop stricte, la freiner.

Mais il ne faut pas sous-estimer les inconvénients qui résulteraient d'une absence de préoccupation vis-à-vis de l'inflation. [...] Par ailleurs, les agents qui ne parviennent pas à protéger leurs revenus contre l'inflation perdent du pouvoir d'achat. Ainsi, l'inflation des années 70 a fait perdre des dizaines de milliards de francs de l'époque aux petits épargnants qui avaient placé leurs économies sur des comptes d'épargne. Enfin, au sein de la zone euro, les pays à forte hausse des prix perdent des parts de marché face aux autres, car ils deviennent moins compétitifs.

Arnaud Parienty, « A quoi servent les banques centrales », *Alternatives Economiques* n°263, 2007

TESL - Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le salaire minimum est-il un obstacle à l'emploi ?

Document 1

Niveaux du salaire minimum, taux de chômage et PIB par habitant

	SMIC mensuel brut en 2013 en €	Taux de chômage en février 2014 %	Revenu moyen mensuel en € (PIB/Hab. /mois)
Luxembourg	1874,2	6,1	6950
Belgique	1501,8	8,5	2858
Pays-Bas	1469,4	7,3	2992
France	1430,2	10,4	2608
Allemagne*	1290,0	5,1	2775
Royaume-Uni	1264,3	7,1**	2483
Etats-Unis	952,5	6,7	3333
Espagne	752,9	25,6	1858
Malte	697,4	6,9	1417
Grèce	683,8	27,5**	1450
Portugal	565,8	15,3	1317
Pologne	392,7	9,7	842
Slovaquie	337,7	13,9	1108
Hongrie	335,3	8,3***	825
Estonie	320,0	8,7**	1150
République Tchèque	312,0	6,7	1183
Lituanie	289,6	11,5	975
Bulgarie	158,5	13,1	458
Roumanie	157,5	7,2	542

Source : Eurostat, 2015.

* Adoption de ce salaire à partir de 2015

** Décembre 2013

*** Janvier 2014

NB : L'Autriche, Chypre, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède n'ont pas instauré de salaire minimum. La Suisse a rejeté l'instauration d'un salaire minimum par référendum le 18 mai 2014 (par plus de 76% des électeurs).

Document 2

Depuis le 1er janvier 2015, un salaire minimum de 8,50 euros bruts de l'heure s'applique en Allemagne. Une première dans un pays où l'Etat fédéral a toujours laissé syndicats et organisations patronales négocier les questions salariales.

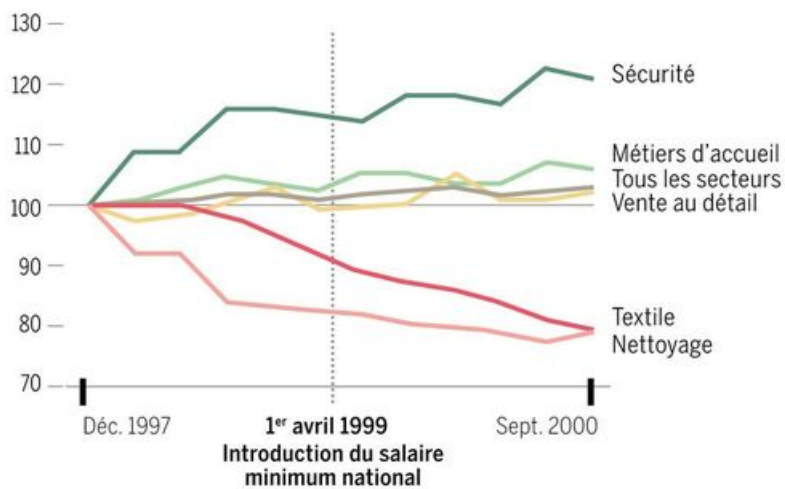
Le débat fait rage sur l'impact de cette mesure. La fédération des chambres de commerce craint que ce surenchérissement du coût du travail n'entraîne la disparition de 200000 emplois. Certaines enquêtes ont même parlé de la disparition d'un million de postes. Les économistes pointent le risque que les salariés les moins qualifiés aient encore plus de mal qu'avant à trouver un emploi. Un sondage montre que les entreprises concernées par ces hausses de salaire ont prévu des mesures pour les compenser : augmentation des prix pour les entreprises de la restauration, les coiffeurs, les taxis ; licenciements ou diminution du temps de travail dans le commerce ; baisse des primes dans l'industrie. D'un autre côté, quatre millions de salariés verront leur pouvoir d'achat augmenter et consommeront plus qu'avant. Les effets macroéconomiques sont donc difficiles à évaluer.

Angela Merkel, elle, ne voulait pas du salaire minimum fédéral par crainte d'une perte de compétitivité des produits allemands à l'export. Mais les secteurs exportateurs ont recours à une main d'œuvre qualifiée et mieux payée que 8,50 euros de l'heure. Le secteur agroalimentaire devrait être le seul vraiment touché. Ce qui réjouit déjà les industriels et producteurs français de ce secteur, confrontés à la forte concurrence allemande.

Source : Cécile Maillard, *L'usine nouvelle*, janvier 2015.

Document 3

Evolution de l'emploi, au Royaume-Uni, dans les secteurs à faible rémunération.
(Indice 100 en 1997)



Document 4

Proportion de salariés rémunérés sur la base du Smic dans le secteur privé non agricole

	Structure de la population (en %)	Répartition des salariés au Smic (en %)	Proportion de salariés au Smic (en %)
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadres	17,2	1,3	0,8
Professions intermédiaires	21,9	7,4	3,6
Employés	30,6	53,8	18,5
Ouvriers	30,2	37,6	13,1
Sexe			
Femme.....	43,3	57,0	13,9
Homme.....	56,7	43,0	8,0
Âge			
Moins de 25 ans	6,7	18,8	29,6
De 25 à 29 ans.....	13,0	16,2	13,1
De 30 à 39 ans	27,7	22,0	8,4
40 ans ou plus	52,6	43,1	8,6
Durée du travail			
Temps complet.....	79,4	58,1	7,7
Temps partiel.....	20,6	41,9	21,4
Type de contrat			
Contrat à durée indéterminée	94,5	85,6	9,6
Contrat à durée déterminée	4,4	9,7	23,1
Autres (extra, intermittants, emplois aidés, intérim...)	1,1	4,7	44,1
Ensemble.....	100,0	100,0	10,6

Champ : ensemble des salariés du secteur privé non agricole (hors apprentis, stagiaires) ; France métropolitaine.